

Avec une période de gel matinal du 7 au 16 février et un point bas à -7,5°C on a le ressenti d'un hiver plutôt froid. Ce n'est qu'une impression. En réalité sur les deux premières décades de février les minimales sont certes à seulement 0,3°C au dessus des normales, mais les maximales sont en excédent de 2,7°C par rapport aux normales de 1991 à 2010 (déjà supérieurs aux normales de 1981 à 1990). En parallèle il n'est tombé que 1 mm en février sur le poste de Beauvais par exemple, soit 2 mm au total depuis le 20 janvier il y a un mois. L'humidité des sols est comparable à ce que l'on observe normalement en première quinzaine d'avril.

L'hiver doux favorise le développement du fond de cuve des maladies sur cultures d'hiver. On observe souvent de la rouille dans les orges. Du côté des blés la septoriose est déjà très présente même sur semis retardés, mais on sait que les conditions du printemps sont très majoritairement déterminantes dans la concrétisation de la pression septoriose. Par-contre les conditions hivernales pèsent plus lourd sur le risque rouille qui pourra donc être élevé et précoce en avril. Les 1ers apports d'azote sur colzas ont souvent déjà été réalisés sur les parcelles à besoins importants en trois apports et vont continuer dans les autres situations. Nous évoquerons plus en détail les stratégies d'apports sur blé compte tenu du contexte hydrique.

BLE

Epanchages d'azote :

Les chantiers ont démarré. Il n'y a pas d'urgence temps que l'on n'observe pas de signe tangible de redémarrage : nouvelle feuille, démarrage de nouvelles racines de tallage bien blanches. Mais il est vrai que les bonnes conditions de portance sont tentantes, nous sommes en dernière décade de février qui est souvent la période idéale, et les faibles perspectives de pluies inquiètent. De plus en conditions sèches sur précédents pauvres et sols filtrants les besoins sont 1^{er} apport sont faibles (inférieurs à 40 u), mais il faut bien accompagner la reprise de végétation avec un coup de pouce d'azote.

En liquide, intervenir en conditions les moins favorables possible au risque de pertes par volatilisation : éviter les heures les plus chaudes et venteuses.

En sols calcaires le risque de pertes par volatilisation est si important qu'il est préférable de privilégier les formes solides (ex ammonitrate) même si elles sont plus chères.

Limiter la dose du 1^{er} apport

S'il est important de faire un premier apport en situation décrite ci-dessus (précédent pauvre, sol filtrant ...) pour accompagner la reprise de végétation, il est tout aussi important de limiter la dose du premier apport pour privilégier le deuxième qui est beaucoup plus efficace. En effet les besoins au premier apport sont à la fois faibles et le coefficient apparent d'utilisation (CAU) est très faible. Autrement dit, même si la dose bilan est optimale, forcer sur le premier apport au-delà de 40 u, c'est augmenter la part de la dose apportée qu'on ne retrouvera pas à la fin, ni en rendement, ni en protéines. Mieux vaut forcer sur le deuxième apport qui sera en conséquence plus important, et qu'il sera donc conseillé de couper en deux. Dans ce cas on pourra anticiper la date d'apport de la première fraction pour se sécuriser vis-à-vis du risque sécheresse après l'apport. Il sera ensuite moins risqué d'apporter la deuxième au plus près du début montaison pour augmenter le CAU (appelé 2-bis pour ne pas confondre avec le 3eme sous-entendu à dernière feuille). Même en cas de sécheresse après cet apport, le blé aura ce qu'il faut pour tenir jusqu'au stade 2 nœud. Si la sécheresse venait à persister au-delà, le facteur limitant ne serait plus l'azote du 2bis, mais l'eau !

Penser au soufre

Au vu des retombées atmosphériques qui sont passées de l'ordre de 60 à 70 unités dans les années 70 à quelques unités de nos jours, les apports de soufre doivent être quasiment systématisés. On peut envisager une impasse après un colza ayant reçu 70 unités, ou en situations de sols argileux avec des apports organiques type 20 t de fumier tous les deux ans. En année peu favorable à la minéralisation les carences peuvent être assez dommageables en pénalisant le nombre d'épis. En cas de symptômes on peut intervenir jusqu'à 2 nœuds, mais plus l'apport est tardif moins on rattrape la carence. Idéalement intervenir début mars soit un peu plus tard que le 1^{er} apport d'azote. Si vous utilisez de l'azote soufré, intervenir au moment du 1^{er} apport, ou de l'apport de la 1^{ere} fraction du 2^{eme} si vous le fractionnez (conseillé). L'équilibre azote/soufre de votre engrais va également influencer votre choix car le 1^{er} apport d'azote sera plutôt de 30 à 40 u alors que la première fraction du 2^{eme} sera plutôt de 60 à 80 u et que la dose de soufre à apporter est de l'ordre de 30 à 50 u.

La dose de soufre se raisonne en unités de SO₃, mais peu importe la forme : tous les azote soufrés (souvent le moins cher), tous les sulfates (avec apport complémentaire de Mg, K ou N selon le produit), le soufre micronisé (cher mais techniquement possible ...). Il faut 20 kg de S micronisé dosant 80% pour apporter 40 u d'équivalent SO₃.

Penser au roulage

En année sèche à la reprise de végétation, et encore plus en sols argileux ou surtout calcaire soufflés, un roulage est parfois aussi important qu'un premier apport d'azote.

Les rouleaux lisses sont adaptés pour par exemple écraser les mottes et enfoncer les cailloux sur pois afin de faciliter la récolte, mais le sujet est ici de bien rappuyer la terre au niveau des racines de tallage qui vont émerger, pour assurer le contact sol – racine. On utilise donc plutôt un rouleau type Cambridge qui rappui bien au niveau des racines tout en laissant de la rugosité en surface favorables à la vie du sol, limitant le risque ruissellement, et préservant des caches pour la biodiversité fonctionnelle. Ce roulage est important pour favoriser l'alimentation hydrique et minérale des plantes surtout pour les éléments peu mobiles comme le phosphore et typiquement le manganèse. Dans les conditions de sol actuelles le risque de carence induite en manganèse risque d'être important en sols calcaires. Sur les escourgeons très drus et déjà fortement décollés il est déjà trop tard. Sur la plupart des blés même en cours de redressement, c'est le moment.

Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 21 février 2023 (BSV G.C. N°XX), par Dumoulin François, Ingénieur Références Méthodes, Chambre d'agriculture de l'Oise Odase.

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : H.Baudet, F.Dumoulin, L.Legrand, I.Tinoco, S.Wieruszkeski, O.Philippe, M.Marie. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phv](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,...).

L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole. Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

Agrément et garantie assurantielle : la Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF 01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Elle est titulaire du contrat d'assurance N° 05038757W/1001 garantissant notamment la responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytosanitaires. »